



CONTRIBUTION PAROISSIALE 2025

Comme chaque année, pour le service de la Mission, nous venons vous solliciter pour participer à la contribution paroissiale.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

PAROISSE

QUETES – TRONCS - LUMIGNONS CONTRIBUTION PAROISSIALE

- Dépenses du culte
- Logement des prêtres
- Chauffage et électricité
- Entretien
- Décoration
- Frais de fonctionnement en général
- Impôts

Un don pour la Paroisse

COMBIEN DONNER A LA QUETE?

2 € minimum conseillés

CONTRIBUTION PAROISSIALE ?

Permet de compléter la quête en faisant un don plus important qui ne coûtera que le tiers de son montant compte tenu de la réduction fiscale de 66%

+

CASUEL ET OFFRANDES

Pour les coûts liés aux célébrations :

- Préparation
- Documents
- Chauffage et électricité
- Entretien
- Décoration

Un don pour la Paroisse

COMBIEN DONNER ?

- Baptême : de 80,00€ à 200,00 €
- Mariage : de 250,00 € à 1000,00 €
- Funérailles : de 200,00 € à 600,00 €

COMMENT AIDER NOTRE PAROISSE ?

(Détails sur le site : www.finances.ndesperance.com)

PAR CHÈQUE OU EN ESPÈCES

Vous pouvez utiliser ce document pour verser votre Contribution Paroissiale. Celle-ci peut profiter d'une réduction fiscale dans la limite de 20% de votre revenu imposable. La déduction fiscale est de 66%. Remplir le bordereau ci-joint.

PAR CARTE DE CRÉDIT

Vous pouvez aussi participer à cette Contribution Paroissiale, directement sur le site sécurisé de la Paroisse (avec reçu fiscal) www.contribution.NDEsperance.com

TALON À DÉCOUPER ET À JOINDRE AU VERSEMENT.

METTRE LE TALON REMPLI ET VOTRE CHÈQUE DANS L'ENVELOPPE ET L'ENVOYER OU LA METTRE DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DE LA MAISON PAROISSIALE NOTRE DAME DE L'ESPERANCE, 2, RUE DE SAULT, 38000 GRENOBLE

CONTRIBUTION À LA VIE DE LA PAROISSE NOTRE DAME DE L'ESPERANCE

MR / MME DATE

ADRESSE

MÉL :

ÉGLISE MONTANT (CHÈQUE OU ESPÈCES)

PAIEMENT PAR CHÈQUE OU EN ESPÈCES (POUR LES ESPÈCES, REMETTRE L'ENVELOPPE UNIQUEMENT DANS LA BOÎTE AUX LETTRES 2, RUE DE SAULT)

AVEC REÇU FISCAL :

CHÈQUE À L'ORDRE « ADG NDE 01 »

SANS REÇU FISCAL :

CHÈQUE À L'ORDRE « NOTRE DAME DE

L'ESPERANCE »



Un VIREMENT bancaire ou postal est toujours possible

même pour des petits montants :

(Sans reçu fiscal)

Intitulé du compte : PAROISSE NOTRE DAME DE L'ESPERANCE
IBAN : FR76 1382 5002 0008 0071 5185 546
BIC : CEPFRPP382

MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ ET POUR VOTRE AIDE
Notre Paroisse ne peut vivre que par vos dons